Togo/Dankpen

Une éducation à soutenir !

P 6

Le dilemme d'une société en difficulté

La CEET entre le social et la vérité des prix

P 3

Lutte contre l'insécurité

Le conseil des ministres décide la réorganisation de la gendarmerie

P 2

LE LIBERAL

Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

N° 0237 du Jeudi 14 Janvier 2016 - 250 F CFA / Etranger 1€

Editorial

Eviter le syndrome des vœux pieux

On l'attendait le 31 décembre mais la tradition des vœux de fin d'année, le Chef de l'Etat l'a repoussée au 2 janvier. Dans une grande solennité il s'est adressé au peuple togolais. Pas d'effet d'annonce mais on retient de ce message, que le Chef de l'Etat est préoccupé par la paix et la sécurité dans un monde fait aujourd'hui de violence et des actes terroristes. Il s'est montré sensible aux événements tragiques de Tabligbo et de Mango. Tout n'a pas été noir en 2015; l'organisation de l'élection présidentielle est un point positif dont on peut se réjouir à juste titre. Elle a permis une consolidation de la démocratie, autre élément enchanteur, les indicateurs socioéconomiques qui poussent à l'optimisme.

Renforcer la protection sociale, lutter contre la corruption, le Chef de l'Etat a évoqué aussi les réformes constitutionnelles et institutionnelles devant conduire à la mise en œuvre de la feuille de route relative à la décentralisation et aux élections locales. Bref l'année 2016 ne sera pas de tout repos, a conclu le patron de l'exécutif togolais avant de confirmer la tenue du sommet extraordinaire de l'union africaine sur la sécurité maritime. Pour le reste, on pourra simplement dire que le Président de la République a choisi cette année de renouer avec la pure tradition des vœux. Le message de vœux du Chef de l'Etat mérite bien son nom. Il est bien loin d'un discours programmé même si par le passé et dans les circonstances pareilles il nous a habitué à un message de fin d'année qui passe en revue les grandes questions de l'heure et les perspectives pour l'avenir. Mais il faut toujours retenir qu'à l'origine les vœux n'ont pas à dérouler des programmes politiques mais à se projeter dans l'avenir dans une bonne disposition d'esprit vis-à-vis des autres en leur disant tout le bien qu'on leur souhaite. Dans le système républicain où le chef de l'Etat tient son onction du peuple, il est plus que souhaitable que les actes qui les lient soient symboliquement renouvelés par des mots simples à l'orée de chaque année. Il est arrivé que cette tradition soit exploitée pour faire passer des messages politiques de grande envergure. Tout dépend des circonstances et de l'humeur du jour. Toujours est-il que pour éviter le « syndrome des vœux pieux », il faut faire des vœux rien que des des vœux et à vous nos lecteurs et partenaires nous souhaitons une bonne et heureuse année. Merci pour la confiance sans cesse renouvelée..■

La Rédaction

Mouvement sur le campus de Lomé

© Photos TogoVisions.com

Les forces de sécurité empêchent le déferlement d'un groupe d'étudiants sur la Primature

Une ouverture des discussions avec les étudiants est annoncée pour ce Jeudi

P 3

Célébration de la naissance du Prophète Mahomet

La communauté guinéenne au Togo prie pour la paix dans le monde

P 4

LE LIBERAL

5e ballon d'or pour Messi

"La Pulga" rentre davantage dans la légende

Désigné Ballon d'Or le lundi dernier, pour la cinquième fois, l'argentin Lionel Messi arrivé en tête des votes devant le Portuguais Cristiano Ronaldo et le brésilien Neymar, son compère du FC Barcelone a bouclé l'une des années les plus fastes de sa carrière. En effet, il a remporté cinq titres avec le Barça, marqué plus de 50 buts cette année écoulée. Dans l'ombre de Cristiano Ronaldo lors des deux précédentes éditions, Lionel Messi renaît de nouveau en 2015 malgré une blessure à un genou qui l'a stoppé pendant deux mois à l'automne. L'Argentin a tout simplement réalisé l'une de ses meilleures années civiles, aussi bien d'un point de vue personnel que collectif. Auteur de 52 buts, ajoutés à 26 passes décisives, l'attaquant du Barça a remporté cinq titres (Championnat, Coupe du Roi, Ligue des champions, Super coupe d'Espagne et Mondial des clubs), soit presque autant qu'en 2009, où il avait tout gagné et soulevé son premier Ballon d'Or et était d'ailleurs pronostiqué pour l'obtention de ce cinquième titre qui le rend encore unique.

Reste néanmoins à ajouter à sa magnifique collection de trophées individuels un titre majeur avec sa sélection nationale l'Albiceleste, chose que déplore vivement « la puce ». En attendant, il continue par s'inscrire davantage dans la légende de son époque et reste la référence de millions de fans, spectateurs et joueurs amateurs que professionnels à travers le monde entier.■

Démocrate

LE COIN JURIDIQUE N° 4

L'Article 11 alinéa 1er de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme dispose « Toute personne accusée d'un acte délictueux est présumée innocente jusqu'à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d'un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées »(de même l'article 18 alinéa 1er de la Constitution togolaise). Ces articles mettent en exergue deux droits, celui de la présomption d'innocence et le droit à la défense.

La présomption d'innocence suppose que toute personne accusée d'un acte délictueux soit considérée comme innocente (c'est-à-dire n'avoir pas commis l'acte pour lequel on l'accuse) tant qu'aucune juridiction compétente ne le lui déclare coupable des actes commis ou pour les faits qu'on lui reproche, ou encore elle doit être considérée comme innocente tant qu'on n'a pas prouvé qu'elle fût coupable. C'est dire, seule une juridiction peut décider de la culpabilité ou non d'une personne, et comme nous l'avons soulevé dans nos précédents numéros nul ne doit se faire justice soi-même (interdiction de la vindicte populaire ou la justice privée) et lorsqu'on est en présence d'un présumé coupable d'une infraction, il faudrait lui présenter aux autorités compétentes pour décider de son sort.

Ainsi c'est par rapport à cette présomption d'innocence que parfois les présumés coupables d'une infraction sont présentés à la télévision ou à la presse à visage caché (une bande noire cachant le visage du présumé coupable lui rendant méconnaissable).

Le droit à la défense est un droit reconnu à toute personne accusée d'une infraction de pouvoir présenter sa défense dans les conditions prévues par la loi nationale. C'est ainsi qu'il peut requérir l'assistance d'un avocat d'office ou non suivant les cas, être au parfum des preuves ou les faits retenus contre elle pour une meilleure défense. C'est par rapport aux arguments que toute personne aura à présenter pour sa défense que le juge pourra retenir ou non sa culpabilité.

Ce droit à la défense constitue une obligation que toute juridiction doit respecter et un droit pour l'accusé ce qui permettra d'éviter que nul personne ne soit condamnée ou puni de façon arbitraire ou encore pour desfaits pour lesquels elle n'est pas coupable.

Collectif des Juristes et Promoteurs des Droits Humains pour un Développement Durable (C.J.P.D.H.2D)

LE LIBERAL
Hebdomadaire Togolais d'Information, d'Analyse et d'Opinion

Récépissé N°0416/23/12/10/HAAC
du 23 décembre 2010

Directeur de la Publication
Fabrice P. Dariworé

Comité de Rédaction
Schmidt EZA
Dieudonné ESSOHANAM
Charles KEYEWA
P. Fabrice
Démocrate KOUDAMA

Correcteur
S. Didier

Infographie
Raphaël AHIABLE

Adresse
Route de Mission Tové, non loin du Petit Séminaire, Agoè
Tél: +228 90 15 87 53
+228 22 41 92 91
13 BP 152 Lomé-TOGO

Imprimerie
La Colombe

Tirage
2000 exemplaires

Lutte contre l'insécurité

Le conseil des ministres décide la réorganisation de la gendarmerie

Le gouvernement togolais s'est réuni hier en conseil des ministres conduit par le Président de la République. Au cours de ses travaux, le conseil a adopté un (01) projet de loi, trois (03) projets de décrets dont le premier porte réorganisation de la gendarmerie nationale. Cette réorganisation s'intègre dans le dispositif général de l'organisation militaire territoriale qui a consacré la création de deux régions de gendarmerie aux côtés de deux régions militaires et de deux régions de police en vue d'une meilleure synergie d'action entre toutes les forces de défense et de sécurité.

Ce décret induit deux principales innovations dans l'organisation de la mise en place de nouveaux organes déconcentrés de commandement opérationnel et de soutien des formations de la gendarmerie sur le territoire, la création de nouvelles unités spéciales devant permettre à la gendarmerie de faire face efficacement aux nombreux défis sécuritaires, notamment la montée du terrorisme, de la piraterie, des trafics illicites, de la contrebande de faux médicaments, du grand banditisme et de toutes les autres.

Ce décret participe de la volonté du Président de la République de moderniser le fonctionnement de la gendarmerie nationale, de lui assurer une meilleure montée en puissance et de lui donner toutes les capacités techniques et opérationnelles au regard des défis actuels et prévisibles

auxquels notre pays fait ou devra faire face dans des conditions optimales. Nul besoin de rappeler à cet égard que le Togo accueille bientôt un sommet sur la sécurité maritime et le développement ainsi que son engagement international dans la lutte contre le terrorisme et la pacification des zones de guerre à travers la sous région. Il assure également à la gendarmerie nationale un meilleur cadre de collaboration avec les autres acteurs.■

Démocrate

Mouvement sur le campus de Lomé

Les forces de sécurité empêchent le déferlement d'un groupe d'étudiants sur la Primature

Une ouverture des discussions avec les étudiants est annoncée pour ce Jeudi

L'Université de Lomé une fois encore a été le champ d'affrontement entre étudiants et forces de l'ordre le 13 janvier. Réunis en assemblée générale à l'appel du Mouvement pour l'Epanouissement de l'Etudiant Togolais (MEET), ils ont décidé de mener une marche avec pour point de chute la Primature afin de faire entendre leurs revendications qui sont restées jusqu'ici lettre morte. Malheureusement cette marche a dégénéré en affrontement entre les forces de l'ordre qui tentaient de disperser les étudiants manifestants à coups de gazs lacrymogènes et les étudiants qui répliquaient avec des jets de pierre. Qu'est qui justifie cet appel à manifester lancé par le MEET, ce mouvement estudiantin qui fait parler de lui ses dernières années à l'Université de Lomé ? Au menu des revendications, l'amélioration des conditions de vie sur le Campus. Comme priorité, les étudiants auraient souhaité que les autorités revoient à la baisse les frais de logement au qui ont vu leurs coûts majorés après les travaux de rénovations ainsi que l'électrification des amphis théâtres. Entre autres raisons, la réclamation du paiement d'une tranche d'aide qui normalement devrait être payée à cette reprise des cours. En outre les critères de validation de crédits pour avoir accès à l'allocation et à la bourse se sont vus majorés par les premiers responsables des Universités publiques.

Bref, ce sont ces raisons qui, une fois encore ont mis de la poudre au feu entre les étudiants et les autorités. Cependant, selon des sources fiables, une rencontre serait prévue ce jeudi entre les responsables des mouvements estudiantins, le Directeur des Bourses et Stages et président de l'université de Lomé. Espérons que cette rencontre accouche d'une solution de sortie de crise afin de mettre fin à ce cycle infernal qui porte un coup dur à l'épanouissement de l'enseignement Supérieur au Togo.■

Alain Tchédré

Le dilemme d'une société en difficulté

La CEET entre le social et la vérité des prix

La Compagnie Energie Electrique du Togo(CEET) fait couler beaucoup d'encre et de salive ces derniers jours. Que ce soit dans la presse ou sur les réseaux sociaux, chacun y va de son commentaire alimentant parfois rumeurs et fausses informations sur une société ou rien absolument rien n'est tenu au secret. La preuve les informations et explications sur la situation financière sur la CEET ont été données aux députés lors de l'adoption du budget exercice 2016. Le mouvement d'humeur des agents connu par la société l'an dernier avait mis en évidence l'une des causes des difficultés auxquelles est confrontée la société qui se charge de la distribution de l'énergie électrique du Togo. Oui la société est en difficulté et c'est loin d'être du nouveau voire un scoop pour la presse accro du sensationnel. Aussi bien des dirigeants de la société que de ses agents les difficultés sont connues. Plusieurs raisons expliquent cette situation qui est loin d'être la résultante d'une mauvaise gestion comme tente de le faire croire certains analystes.

la première raison, elle est liée au contrat avec contour global objet de polémique depuis quelques années. La CEET reste toujours l'acheteur unique de la société contour global SA. Sur la base d'un contrat achat vente de l'énergie. Le contrat est de type take or pray indique t on c'est-à-dire, hormis les charges de combustibles la CEET doit obligatoirement payer chaque année des charges fixes relatives à l'énergie garantie par la centrale qui sont d'environ 16 à 17 milliards de francs cfa. De source bien indiquées ce contrat avec la société fait saigner la société dont les recettes présentent un déficit. A cela, il faut ajouter la dette de l'Etat vis-à-vis de la CEET notamment l'administration générale qui s'élève à plus de 16 milliards sans aucune compensation alors que la CEET s'acquitte régulièrement de ces redevances fiscales.

Il est avéré que la CEET ne vend pas le kilowattheure à un prix lui permettant de dégager un bénéfice. Le prix d'ailleurs fixé par le gouvernement qui prend en compte le volet social. « Pour des raisons sociales le prix du kwh facturé par la société est fixé par le gouvernement. Cette situation ne permet pas à la CEET

de couvrir ses charges; elle enregistre d'année en année des résultats déficitaires » a expliqué aux députes un commissaire du gouvernement. Il est clair que les difficultés de la CEET sont réelles mais ne sont pas liées à un problème de gestion mais plutôt de stratégie.

En effet, la CEET doit à ses fournisseurs et la dette est évaluée 38 milliards de francs cfa cependant elle contribuera en 2016 à hauteur de 1,218 milliards de francs au titre des impôts sur les sociétés contre 1,177 milliards en 2015 soit une augmentation de 3,5%. Les emprunts de la CEET eux s'élèvent à environ 65 milliards. Selon le bihebdomadaire l'Union dans sa parution numéro 878, les remboursements se feront par les revenus des consommations d'énergie électrique des nouveaux abonnés générés par les travaux des projets avec un tarif adéquat.

Tout n'est pas si noir puisque malgré cette situation, la CEET a réussi des prouesses dans l'extension du réseau électrique en milieu rural. Bien de chantier sont ouverts sur divers projets prioritaires évalués à 73 735 000 000.■

LE LIBERAL

Ces togolais de la diaspora qui nous font honneur

Ils sont nombreux ces Togolais qui excellent un peu partout à travers le monde mais méconnus de leurs compatriotes au terroir. En vue de mettre la lumière sur leurs diverses actions et surtout de les encourager à aller de l'avant, le ministère des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine leur a dédié une semaine dénommée « Réussites Diaspora » qui a vu célébré l'excellence de ces divers compatriotes.

Visant également à créer un espace d'échanges sur les orientations politiques en matière de mobilisation de la diaspora, de migration et de co-développement durable, l'objectif à terme du ministère est de mettre en place le « Club de la diaspora togolaise ». Ceci par l'inscription de l'événement dans un cycle d'activités dénommé « La semaine des réussites Diaspora » qui verra la remise des distinctions honorifiques aux membres les plus méritants de la diaspora lors d'une soirée « Réussites Diaspora », la proposition d'un programme de rencontres des entreprises, des administrations et des partenaires techniques et financiers afin de permettre aux lauréats de porter leurs témoignages et d'échanger avec les partenaires et sponsors sur les condition de renforcement des apports de la diaspora au développement.

«Réussites Diaspora tire sa principale source de l'engagement du gouvernement de donner de signaux forts de la valorisation de la Diaspora et de la reconnaissance des apports considérables des Togolais de l'extérieur. Nombreux sont des dizaines de milliers des Togolais qui travaillent, qui innovent et qui font briller le nom du Togo. Malheureusement peu d'entre eux sont connus de leurs compatriotes surtout nous qui sommes restés ou vivons au Togo. Le président de la République et son gouvernement ont décidé d'honorer ces dignes fils et filles de la terre de nos aïeux pendant cette semaine afin de corriger cette méconnaissance. », a déclaré Robert Dussey, ministre des affaires étrangères, de la coopération et de l'intégration africaine.

Pour cette édition, ils sont sept (7) à recevoir une distinction honorifique dans diverses catégories. Il s'agit en l'occurrence de Benjamin Agboli, premier et seul producteur togolais de whisky à la tête de Willimo House Ltd en Ecosse, Claude Grunitzky, co-fondateur du groupe Trace TV et rédacteur en chef de true (magazines) en France et aux USA, MabléAgbodan, fondatrice de Mille Couleurs Africa, un cabinet d'architecture britannique au Royaume Uni mais depuis 2005, installé également au Togo, du Dr TiatouSouho, chercheur en sciences biomédicales spécialisé en microbiologie, virologie et biologie moléculaire au Maroc, Koffi Toulabo, expert en système d'information spécialiste de la gestion financière sur SAP, progiciel de gestion intégrée en France et secrétaire générale de l'association Mi Le Novissi, une ONG spécialisée dans les secteurs de la santé, de la protection sociale, de la culture et de l'éducation au Togo, du Pr Kodjo Agbossou, directeur de l'école d'ingénierie de l'université Québec Trois-Rivières au Canada et du Dr Yves Vimegnon, spécialiste dans l'ingénierie de technologies inter-fonctionnelles de données chimiques aux USA.■

Dem

Célébration de la naissance du Prophète Mahomet

La communauté guinéenne au Togo prie pour la paix dans le monde

Les musulmans ont célébré le 23 décembre dernier la naissance de Prophète Mahomet conformément au calendrier lunaire. Comme à l'accoutumée, la communauté guinéenne a organisé une rencontre de prière musulmane et de sensibilisation à la mosquée Ridwan de Nukafu à Lomé pour marquer l'événement. Cette rencontre axée sur le thème « paix et Dialogue et culture » a été marquée par la présence de plusieurs personnalités musulmanes dont le Président de la communauté musulmane au Togo, El Hadj Amadou Oury-Bah et le président du CNDH Alilou Sam-Dja Cissé.

La célébration de la naissance du Prophète des musulmans se fait depuis quelques années dans un contexte marqué par le terrorisme. En effet, plusieurs personnes peu scrupuleuses se réclamant de la religion musulmane maintiennent le monde dans une psychose généralisée à travers des actes terroristes, ternissant ainsi l'image de l'islam. La communauté musulmane a alors profité de la célébration de la naissance du Prophète Mahomet pour sensibiliser les jeunes sur les valeurs d'amour, de paix et de partage qu'incarne l'Islam. Elle a alors demandé aux jeunes musulmans de rester vigilants face à des personnes mal intentionnées qui n'hésitent pas à faire usage de leurs moyens pour troubler la paix sociale. « Il y a des gens qui ont leur agenda que nous ne contrôlons pas. Au 19e et au 20e siècle, on s'est débattu dans la pauvreté. Maintenant on est au 21e siècle et on aspire à l'émergence. Ce n'est pas maintenant qu'on doit nous parler de terrorisme au nom de la religion. », a martelé El Hadj HamadouOurhi-Bah, Président de la communauté guinéenne au Togo.

Cette communauté a profité de l'occasion pour prier pour les victimes qui tombent en Afrique et dans le monde suite à des actes terroristes. « On a aussi fait une prière pour les gens qui sont récemment tombés à Mango. Nos pensées vont à leurs familles. On prie Dieu que tous les cœurs s'apaisent dans notre pays d'accueil parce que le Togo a été toujours un havre de paix. On a aussi prié pour la même occasion pour la Guinée. », a-t-il ajouté.

Il faut rappeler que le Prophète Mahomet est né en 570 et il est décédé en 632 soit après 63 ans de vie. El Hadj HamadouOurhi-Bah soutient qu'il y avait de l'abondance à la Mecque l'année ou le Prophète est né. Pour lui, même s'il n'y avait pas encore l'Islam à l'époque, il y a eu un signe qui montrait que quelqu'un d'important était né.■

L. KAWANA

LE LIBERAL

Coopération Usa Togo

L'Ecole Ephphata pour les sourds de Lomé a désormais un jardin d'enfant

L'Ecole Ephphata pour les sourds de Lomé a fait peau neuve. Il compte désormais en son sein un jardin d'enfants qui accueillera les enfants sourds de Lomé et ses environs. C'est l'ambassadeur des Etats-Unis au Togo, M. David R. Gilmour qui a procédé ce mardi 12 janvier à L'inauguration de ce nouveau joyau en présence du Secrétaire Général du Ministre des Enseignements Primaire, Secondaire et de la Formation Professionnelle, du directeur de l'école, de la présidente de l'association des sourds au Togo et du chargé des Affaires Bilatérales auprès du Ghana, du Togo et du Bénin.

Ce nouveau bâtiment de deux salles de classe munies de latrines et des douches dotées d'un système de rétention et d'utilisation de l'eau de pluie pour permettre des économies d'énergies est un ouvrage financé par les Etats-Unis à hauteur de 310.411 dollars américains soit un peu plus de 120 millions de francs, toute rubriques comprise à travers le programme d'Assistance Humanitaire du Département de Défense des Etats-Unis. Le maitre d'ouvrage est l'agence Dover Vantage, incluant l'engagement de travailleurs sourds sur le chantier.

A l'occasion, l'Ambassadeur des Etats-Unis, M. David R. Gilmour a réitéré la volonté perpétuelle des Etats-Unis à soutenir les projets socio-éducatifs au Togo et à toujours encourager les adultes à accompagner l'éveil des enfants. Il a en outre indiqué qu'Ephpha avait déjà reçu un appui du programme Self Help de son ambassade.

Pour mémoire, les Etats-Unis disposent de plusieurs fonds qui aident les communautés à répondre aux besoins urgents de développement local. Pour preuves plus de 20 milliards de dollars, soit plus de douze milliards de francs ont été accordé aux communautés togolaise durant ces 20 dernières années..■

Charles

Développement à la base

Après la revue des activités de 2015, cap sur 2016

Les divers acteurs du ministère du Développement à la Base, de l'Artisanat, de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes se sont retrouvés à Notsè (chef-lieu de la préfecture du Haho) le 29 décembre 2015, pour une revue des actions du ministère au titre de l'année 2015. Il était aussi question de l'élaboration des Plans de Travail et Budget Annuel (PTBA) 2016. Cette rencontre vise aussi à faire l'état des lieux des actions menées en 2015 et envisager de nouvelles perspectives pour l'année nouvelle

Un bilan satisfaisant pour 2015?

Victoire Dogbé, ministère en charge du Développement à la Base a mis au cœur de ses interventions les stratégies de développement du Togo qui s'inscrivent dans la vison du gouvernement dont le but est d'améliorer les conditions de vie des populations à la base et assoir un développement équilibré, participatif et inclusif.

Ces interventions sont fondées sur des principes de bon ciblage basé sur un maillage national, la gestion axée sur les résultats, le faire-faire, la participation, la responsabilisation et l'autonomisation des acteurs, l'inclusion avec une place de choix réservée aux femmes, aux jeunes et aux handicapés.

A cet effet, quatre programmes ont été retenus pour le compte de 2015. Il s'agit de la promotion du Développement à la Base, , la promotion de la Finance inclusive, la promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes et le Développement de l'Artisanat.

Autour de ces 4 programmes, les priorités du ministère ont été centrées sur l'amélioration du cadre et des conditions de vie des communautés à la base, la mise en œuvre du Plan Stratégique National pour l'Emploi des Jeunes et du Plan d'Action Opérationnel de la Politique de la Jeunesse, la Promotion de la finance inclusive et la promotion de l'Artisanat.

Au titre du programme relatif à la promotion du Développement à la Base, les résultats suivants ont été atteints:

-1200 groupements accompagnés pourdes activités génératrices de revenus

-540 Comités de Développement à la Base (CDB) ont été renforcés

85.000 élèves ont bénéficié d'un repas par jour grâce aux cantines scolaires

-15.000 foyers ont été touchés à travers le projet des transferts monétaires

-210 infrastructures sociocommunautaires et bâtiments scolaires, unités de soins périphériques, marchés et magasins, forages) ont été mise en place

Au titre du programme de la promotion de la finance inclusive, plus de 557.400 personnes ont bénéficié des trois produits du Fonds National de la Finance Inclusive (FNFI) notamment l'APSEF (Accès des Pauvres aux Services Financiers), l'AJSEF(Accès des Jeunes aux Services Financiers), l'AGRISEF(Accès des Agriculteurs aux Services Financiers).

Le ministère s'est doté des organes de pilotage notamment la Direction de la Promotion de la Finance Inclusive (DPFI) qui a été opérationnalisée. Le processus MAP (Making Access Possible) a été également lancé et permettra de disposer à terme d'une stratégie de finance inclusive propre au pays.

Le programme de promotion de la jeunesse et de l'emploi des jeunes, pour sa part a connu des activités socio éducatives ont été organisées et ont touché 39.000 jeunes.

Les diverses actions de renforcement de l'employabilité et d'auto emploi des jeunes, dans le but de faciliter leur insertion socioéconomique , ont touché

24.600 jeunes comme suit: près de 3.900 jeunes ont bénéficié des appuis en termes de formations, d'équipements et de financements des mécanismes du PRADEB (Programme d'Appui au Développement à la Base), et du FAIEJ (Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes); 3.200 nouveaux volontaires ont été mobilisés par l'Agence Nationale du Volontariat (ANVT); près de 10.500 emplois temporaires ont été crées , à travers principalement les travaux à Haute Intensité de Main d'Œuvre (THIMO); un peu plus de 7000 jeunes ont bénéficié d'AJSEF.

Somme toute, plus de 10.000 jeunes ont obtenu en 2015, un emploi durable grâce au FAIEJ, ANVT, PRADEB, FNFI, PDC plus (Programme de Développement Communautaire de filets sociaux).

Quant au programme de promotion de l'Artisanat, 1500 maîtres artisans ont été formés, deux textes d'application du code de l'Artisanat et 2 textes des Centres de Ressources Artisanales ont été élaborés et validés. Le système d'information sur l'Artisanat a été vulgarisé et les enregistrements ont démarré.

En définitive, le taux d'exécution de la lettre de mission du ministère s'établit à environ 90%. Sur le plan financier, le taux global d'engagement des ressources internes est d'environ 99% et le taux de décaissement, en considérant l'ensemble des ressources mobilisées, est de 86%.

« Les résultats accomplis méritent d'être reconnus et salués. Ils nous poussent à faire mieux et plus » s'est félicitée Mme Victoire Tomégah-Dogbé à ce propos.

Cap 2016

Les perspectives pour l'année 2016 s'inscrivent dans une dynamique plus soutenue d'inclusion sociale et financière. Il s'agit en l'occurrence de la poursuite du programme de mise en place des microprojets d'infrastructures socio-collectives et économiques afin de réduire les déséquilibres régionaux et de favoriser l'accélération de la croissance économique, du renforcement des filets de protection sociale.

Le renforcement du programme d'inclusion économique et financière des populations vulnérables à travers le FNFI, la mobilisation et le déploiement de nouveaux volontaires nationaux afin d'améliorer l'employabilité des jeunes diplômés ainsi que le renforcement des capacités entrepreneuriales et d'auto-emploi pour contribuer à la création d'emplois verts et autres mécanismes de financements novateurs seront au cœur des actions du ministère.

Pour finir, un accent particulier sera mis sur le programme de renforcement des infrastructures d'appui aux jeunes et aux artisans, la mobilisation des ressources nécessaires pour la mise en œuvre des différents projets et programmes, de même que le renforcement du suivi et de la visibilité des actions relevant de la compétence du ministère .■

Démocrate

Consommation d'une viande de qualité

L'Office National des Abattoirs et Frigorifiques attire l'attention des populations

L'Office National des Abattoirs et Frigorifiques (ONAF) a sensibilisé les populations sur les consommations de viande. Ceci à la veille des festivités de fin d'année, période réputée de grande consommation de viande. Animée par la Directrice Générale de l'ONAF Mme Nèmè Hèlène Bali assistée du Responsable des inspections, cette rencontre a permis à l'office d'attirer l'attention des populations sur la nécessité de consommer une viande de qualité.

Pour Mme Bali Hélène, une viande n'est bonne pour la consommation que quand l'animal dont elle provient a été inspecté montrant son bon état sanitaire.

« Une fois qu'il est prouvé que l'animal ne souffre d'aucune incongruité sanitaire, il peut être abattu avant de passer de nouveau à une autre inspection. Quand bien même l'animal sur pied a été inspecté il importe que la caquasse, le contenu abdominal, la peau, la tête bref l'ensemble de l'animal vivant abattu soit inspecté une seconde fois», a-t-elle déclaré.

Cette mission d'inspection et de certification de la qualité de la viande est assurée par l'ONAF à la population du Golfe depuis 1976. Il contribue à la préservation de la santé publique, fonctionne de façon méthodique par rapport à la provenance des viandes, leur identification, la

protection qui en est faite et le processus de l'étable à la table. L'Office s'occupe aussi de la bonne conservation de ces viandes ceci grâce aux moyens techniques et surtout du personnel qualifié en la matière dont il dispose.

Cette initiative en période de fête est salutaire dans la mesure où elle permet de mettre en garde les populations contre les risques qu'elles courent en ces périodes où beaucoup de produits contrefaits, de piètre qualité et pire encore, certains échappant au contrôle tant le trafic est dense, sont déversés sur le marché de la consommation de masse.

C'est à juste titre qu'elle a été soutenue par les Journalistes en Mission pour le Développement (JMD), une association de journalistes dont les mission et objectifs cadrent avec l'initiative.■

Démocrate

Togo/Dankpen

Une éducation à soutenir !

L'avenir d'une nation dépend aussi de l'éducation de sa population. Au Togo, un pays d'Afrique de l'Ouest avec 56.600km2, ce secteur reste une priorité pour le gouvernement et l'Etat s'efforce d'assurer la relève de demain.

A Dankpen, une préfecture de la Région de la Kara, situé à environ 90 km à l'Ouest de la Région (420 km de Lomé), avec une superficie de 2690 km2 pour une population d'environ 147000 habitants, l'éducation scolaire connait une nette progression par rapport aux années précédentes où l'on comptait les élèves au bout des doigts à cause des effets sociaux.

En effet, il y a quelques années, la préfecture de Dankpen avait un faible taux de scolarisation. Mais depuis l'ère démocratique au Togo et surtout avec la réorganisation du système éducatif, il y a un engouement dans le secteur.

« Avec l'avènement de la démocratie, les parents ont compris la nécessité d'envoyer les enfants à l'école d'où la naissance des écoles d'Initiative Locale, EDIL», a confié l'ancien inspecteur, ex-préfet de Dankpen, Téoul Biyrir.

Aujourd'hui, la situation a peu évolué. Le pays Konkomba dispose de trois (3) lycées dont deux (2) à Guérin-Kouka, chef lieu de la préfecture et un (1) à Bapuré (ville de la résistance), treize (13) Collèges d'Enseignement Général appuyés par deux (2) privées et plusieurs écoles primaires dans les douze (12) cantons de la préfecture.

Au Lycée II à Guérin-Kouka, premier CEG de la localité, devenu lycée depuis novembre 2011, l'effectif ne cesse d'accroître. Il est passé de 750 à plus de 1045 élèves l'année scolaire 2014-2015. Pour la nouvelle rentrée 2015- 2016, il avoisine déjà 1150 élèves. La réduction des frais de scolarité décrétée par le gouvernement justifierait également ce taux élevé.

Cette augmentation n'est pas sans conséquence.

« Que les élèves viennent aussi nombreux à l'école, c'est une joie pour nous, parce que c'est l'avenir de la nation. Mais seulement nous sommes confrontés à quelques difficultés malgré les efforts de l'Etat », a déclaré le proviseur du lycée, Adamou Baba.

Malgré la réduction des frais scolaires, le lycée est confronté à certaines réalités.

« Les enfants sont à trois voire quatre par banc même dans les classes de terminale. Cela nous pose de problèmes. Nous souhaiterions que les ONG et partenaires en développement viennent en appui à l'Etat. L'année dernière par exemple, c'est avec l'aide des parents et du préfet Martin Dadja Maganawé que nous avons pu construire deux apatams pour les classes de 6ème », a-t-il ajouté.

Les élèves, premières victimes appellent à l'aide des partenaires techniques et financiers du Togo.

« Je lance un appel aux ONG et partenaires du Togo de nous venir en aide ici à Dankpen » a insisté Julien Logossa, major de la classe de 3ème.

Et un autre de la classe de terminale d'ajouter « nos

professeurs avec l'appui du préfet font leur tout possible pour nous enseigner mais c'est au niveau du matériel et surtout de la bibliothèque que nous manquons de livres et autres documents pour réussir à l'examen ».

Dans cet établissement qui compte quatorze (14) classes, ce sont vingt (20) enseignants recrutés par l'Etat et douze (12) autres volontaires qui assurent l'encadrement des élèves. Face au taux de réussite qui n'est nullement encourageant dans les classes d'examen, la direction a initié des journées pédagogiques avec l'appui de l'inspection depuis l'année dernière pour améliorer la qualité de l'enseignement.

Dans cette préfecture, la scolarisation des jeunes filles n'est pas une inquiétude comme dans d'autres coins du Togo. A en croire le proviseur depuis quelques années, l'effectif des filles est de plus en plus croissant.

« Il y a une amélioration, les jeunes filles fréquentent beaucoup maintenant. Nous avons pris des mesures pour les encourager et nous remercions l'Etat qui a pris des mesures pour réduire les frais de scolarité. Au niveau des filles l'écolage est de 2500 francs CFA contre 3600 francs CFA pour les garçons. Ceci motive les parents à ne plus hésiter à envoyer les filles à l'école ».

Cependant ces filles dans la fleur de l'âge sont pour la plupart du temps victimes des faits sociaux.

«Il y a des pesanteurs sociales qui font que certains parents préfèrent marier leurs filles le plus tôt que possible aux plus offrants. Jusqu'à aujourd'hui, certains parents souhaitent toujours garder les enfants même les filles à la maison pour les travaux champêtres», a corroboré le préfet Maganawé.

Pour mettre fin à cette situation, il est mis en place des Clubs de Jeunes Filles initiés par Peace Corps pour sensibiliser ces dernières sur l'importance de l'école, les méfaits des grossesses précoces, le mariage forcé et les harcèlements sexuels.

Devant ces problèmes, le plus important, souligne le proviseur, sera d'accroître la sensibilisation des parents sur la nécessité de la scolarisation.

Au niveau du cours primaire, la situation est un peu encourageante. On note dans la préfecture 148 écoles publiques, 2 privées, 2 écoles d'initiative locale et 27 jardins d'enfants.

« Les résultats au CEPD ces dernières années sont d'ordre croissant. 90,15% en 2013-2014 et 91% en 2014-2015 » a indiqué l'inspecteur de l'enseignement du premier degré de Dankpen Liberté Séwu Awuté.

Selon lui, les résultats devraient être encore meilleurs si le travail n'était pas handicapé par quelques problèmes.

« Le nombre d'inspecteurs et de conseillés pédagogiques est insuffisant par rapport au nombre d'écoles; le relief constitue aussi un frein à notre travail ajouté aux manques de moyens de déplacements et de locaux ».

Il convient aujourd'hui de mettre en application la loi de 10 mars ; décourager les harcèlements sexuels en milieu scolaire ; encourager l'excellence, surtout celle de la jeune fille ; construire des salles de classes et les équiper ; nouer des relations avec les ONG et partenaires en développement; prendre en charge les nécessiteux et les victimes des cas de viols, lutter contre toute forme de mariages forcés ; mettre en place et former les pairs éducateurs.■

JMD, dossier réalisé avec l'appui technique et financier de la RDI.

FORFAIT ADSL PRO BRONZE

FORFAIT ADSL PRO ARGENT

FORFAIT ADSL PRO OR

FORFAIT ADSL	PRO BRONZE	PRO ARGENT	PRO OR
FORFAIT INTERNET	180 000 FCFA	297 000 FCFA	676 000 FCFA
Frais de Location mensuel du modem	1 000 FCFA	1 000 FCFA	1 000 FCFA
FORFAIT SEMESTRIEL	remise de 5%	remise de 5%	remise de 5%
FORFAIT ANNUEL	remise de 10%	remise de 10%	remise de 10%
Durée de validité du forfait	30 jours	30 jours	30 jours
Délai de renouvellement déductible du nouveau forfait	7 jours	7 jours	7 jours
Frais de réactivation au delà du délai de renouvellement	7 500 FCFA	7 500 FCFA	7 500 FCFA
Type de forfait	Forfait illimité	Forfait illimité	Forfait illimité
LES SERVICES INCLUS			
Accès Internet haut débit	**jusqu'à 2Mbps**	**jusqu'à 4 Mbps**	**jusqu'à 8 Mbps**
Volume de données dans le mois	illimité	illimité	illimité
Maintenance de la ligne	incluse	incluse	incluse
Prise en charge des pannes sur la ligne	gratuit	gratuit	gratuit
Remplacement de modem	gratuit	gratuit	gratuit

Groupe TOGO TELECOM

LA TERRITORIALITÉ DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE (TVA)

LA TAXE sur la Valeur Ajoutée (TVA) représente, dans tous les pays où elle est collectée, une part importante des recettes fiscales. C'est une taxe qualifiée de leader parce qu'elle s'applique dans un champ très large quant à la définition des opérations imposables mais limité dans l'espace. La maîtrise des règles de territorialité participe à une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale et par conséquent à une optimisation des recettes de la TVA.

Il y a lieu de rappeler que sur le plan fiscal, les problèmes posés par la territorialité en matière de TVA sont dus particulièrement au fait que cet impôt appréhende surtout l'opération économique et non l'individu. Il est donc indispensable, en matière de TVA, de préciser pour chaque opération les critères de son rattachement au territoire national ou selon le cas, à l'espace communautaire dont ce dernier fait partie.

La territorialité se définit comme l'ensemble des territoires d'un pays où s'applique la législation relative à la Taxe sur la Valeur Ajoutée. Cette définition, même si elle laisse présager une meilleure applicabilité en matière de collecte de la TVA, est sujette, dans son interprétation à des polémiques entre l'administration fiscale et ses partenaires.

En effet, l'application des règles de territorialité permet de préciser, à partir d'une opération normalement imposable à la TVA, l'Etat en définitive sera le bénéficiaire de la taxe. Il s'agit, en d'autres termes, de déterminer si une opération taxable à la TVA, doit, compte tenu de sa localisation, être soumise à la TVA dans tel ou tel pays ou au contraire y échapper.

Les critères à retenir à cet égard sont différents selon qu'il s'agit d'opération portant sur des biens (livraisons, acquisitions) ou des prestations de services. Il importe d'abord de définir la notion de territoires et ensuite de préciser les règles de localisation des opérations.

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMISSARIAT GENERAL

Direction de la Communication
et des Services aux Usagers

N° 029 /2015/OTR/CG/DCSU

Communiqué de l'Office Togolais des Recettes

Relatif à l'entrée en vigueur de la quittance sécurisée

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (**OTR**), informe le public en général et les contribuables en particulier qu'une nouvelle quittance sécurisée, exclusivement destinée à la collecte manuelle des recettes fiscales et douanières, entrera en vigueur à compter du **1er janvier 2016**.

Chaque quittance comporte quatre (4) feuillets autocopiants dont le premier qui est l'original est destiné au contribuable.

Tout payement manuel de droits ou taxes fait obligation à l'agent de l'OTR de délivrer ladite quittance.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration de tous pour la mise en application de cette mesure.

Pour toute information complémentaire, veuillez appeler le numéro vert **8201**.

Fait à Lomé le 30 DEC 2015

Le Commissaire Général

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES LE COMMISSAIRE GÉNÉRAL

Henry kanyesiime GAPERI

41, rue des impôts 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
e-mail : otr@otr.tg

FÉDÉRER POUR BÂTIR
www.otr.tg

1. Définition des territoires

En vertu des dispositions de l'article 314 du Code Général des Impôts (CGI) du Togo, la législation relative à la TVA s'applique sur :

- le Togo continental
- les eaux territoriales
- le plateau continental
- la zone économique.

2. Localisation et qualification des opérations réalisées

En règle générale, la TVA, impôt sur la consommation, doit être perçue dans le pays où les biens et services sont consommés ou utilisés.

2.1 Livraison de biens meubles corporels

La situation se résume dans le tableau suivant:

Opération	Nature	Référence	Taxée au Togo ?
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré au Togo	Livraison	Art. 312-1 du CGI	Oui
Bien acheté ou fabriqué au Togo et livré dans un pays tiers	Exportation	Art. 311 bis du CGI	Non
Bien livré au Togo en provenance d'un pays tiers	Importation	Art. 312-2 du CGI	Oui

2.2 Prestations de services

Les prestations de services sont en principe imposables au Togo lorsque le prestataire de services a au Togo le siège de son activité ou un établissement stable à partir duquel le service est rendu ou à défaut son domicile ou sa résidence habituelle.